**POLE EDUCATION-FORMATION- CULTURE**

**DIRECTION ART ET CULTURE**

**Encadrants(es) en musique**

**(2 postes)**

**Lieu d’affectation :**

* 1 poste d’encadrant(e) au centre socio-culturel de Rabat
* 1 poste d’encadrant(e) au centre socio-culturel de Tanger

1. **POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE**

Supérieur hiérarchique (n+1) : Responsable du centre socio-culturel

1. **MISSIONS :**

* **Animation et encadrement des ateliers de pratiques musicales** (instruments) aux profits des adhérents du centre socio-culturel.
* **Formation au solfège et au chant** destinée aux apprenants de tout âge (études de notes et des rythmes, déchiffrage des partitions).
* **Perfectionnement ou initiation à l’utilisation des instruments musicaux** et la composition d’œuvres personnelles.

1. **Activités :**

Conception :

* **Concevoir et préparer des méthodes et des supports** de l’enseignement musical répondants aux différents besoins et niveaux des apprenants.
* **Participer l’élaboration et l’évaluation des projets artistiques** du centre, en relation avec la musique.
* **Participer à l’organisation et l’animation d’activités artistiques** relatives aux pratiques musicales, artistiques et culturelles.

Animation :

* **Organiser et assurer un mode de fonctionnement** du groupe favorisant la pratique musicale.
* **Mettre en œuvre et animer des situations d'apprentissage** prenant en compte la diversité des adhérents du centre (différenciation et diversification des pratiques)
* **Assurer l’éveil, l’initiation, puis l’acquisition des savoirs** fondamentaux nécessaires à une pratique autonome de la musique.
* **Transmettre les éléments fondateurs du patrimoine musical** traditionnel et contemporain.
* **Assurer un suivi personnalisé des adhérents** du centre et participer au projet d’orientation et d’évaluation des acquisitions des adhérents.
* **Cultiver l’esprit artistique** chez les adhérents du centre socio-culturel.

1. **COMPETENCES :**

Techniques :

* Maîtriser les savoirs disciplinaires liés au champ musical et leur didactique.
* Maitriser les compétences de base d’un chef de chœur (voix et direction).
* Posséder une bonne base de culture musicale: histoire de la musique, répertoires d'œuvres classiques et contemporaines...etc.
* Bonne connaissance du monde artistique et culturel.
* Esprit créatif et compétences en communication.

Relationnelles :

* Capacité à animer, mobiliser et susciter les adhérents.
* Capacité d’écoute et d’analyse.
* Sens de l’accueil et du service public.
* Réelles qualités d’organisation, de rigueur et d’encadrement.

1. **PROFIL :**

Formation :

* Diplôme d’un conservatoire de musique complété par un diplôme d’un établissement de formation pédagogique public du type Centre Régional des Métiers de l'Education et de la Formation ou autres.

Expérience :

* Entre 3 et 5 ans d’expériences dans un poste d’enseignement en musique.